



DEPUIS 2012, LES SOCIALISTES ET LA GAUCHE AGISSENT POUR REDRESSER NOTRE PAYS,  
RENFORCER LES PROTECTIONS ET OUVRIR DE NOUVEAUX DROITS.  
LES RÉFORMES ENGAGÉES PORTENT AUJOURD'HUI LEURS FRUITS.

# LA PARITÉ POUR LES ÉLUS ET LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

## ÉGALITÉ FEMMES-HOMMES

### LE DIAGNOSTIC

La France est le pays de l'Union européenne qui a le plus vite progressé ces dix dernières années et a un ratio paritaire parmi les plus élevés au monde. Toutes les études le montrent, les politiques incitatives et contraignantes en matière de parité sont très efficaces pour faire avancer l'égalité.

### QUI EST CONCERNÉ ?

Les responsables politiques dans leur ensemble et les partis politiques qui doivent présenter le même nombre de candidates que de candidat ainsi que pour les têtes de liste. Les conseils d'administration des entreprises qui doivent promouvoir la place des femmes à des postes de dirigeant.

### ÉLÉMENTS CLÉS

- ▶▶ **EN 2012, LE GOUVERNEMENT MET EN PLACE LE PREMIER GOUVERNEMENT PARITAIRE.**
- ▶▶ La loi du 17 mai 2013 relative à l'élection des conseillers départementaux, des conseillers municipaux, des conseillers communautaires et modifiant le calendrier électoral. Cette loi appliquée pour les élections départementales de mars 2015, **INTRODUIT UN BINÔME PARITAIRE POUR LES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES** en étendant le scrutin de liste paritaire.
- ▶▶ La loi du 4 août 2014 pour **UNE ÉGALITÉ RÉELLE ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES** met en place des mesures en faveur d'une meilleure représentativité des femmes avec un objectif de 40% de femmes dans les conseils d'administration d'ici 2017.
- ▶▶ **LES PÉNALITÉS DES PARTIS POLITIQUES** ne respectant pas la parité pour des élections législatives seront doublées.

### DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR

2013-2014.

### LE SENS DE NOTRE ACTION

Les socialistes ont été les premiers à défendre la parité avec la loi sur la parité dans les fonctions électives sous Lionel Jospin dans les années 2000. Plus récemment, François Hollande a nommé le premier gouvernement paritaire. Dernièrement nous avons établi un scrutin binominal paritaire qui fera passer les assemblées départementales de 14% d'élues à 50% au niveau national. C'est un grand pas en avant pour l'égalité entre les femmes et les hommes.

### QUELS OBJECTIFS ?

Passer d'une égalité dans la loi à une égalité réelle. La société française est composée à 50% de femmes, les femmes devraient donc avoir toute leur place à tous les niveaux de la représentation.

### QUELS RÉSULTATS ?

**50% DE FEMMES  
DANS LES CONSEILS DÉPARTEMENTAUX  
en 2015 contre 13%  
dans les Conseils généraux auparavant,  
grâce à l'instauration de l'élection  
des conseillers départementaux  
en binôme paritaire.**

**16 000 CONSEILLÈRES MUNICIPALES  
SUPPLÉMENTAIRES  
ont été élues.**

DÉMOCRATIE  
REPRÉSENTATION  
ENTREPRISE  
ÉGALITÉ

## DEPUIS ?



**i** FRANÇOIS HOLLANDE  
A NOMMÉ LE PREMIER  
GOUVERNEMENT PARITAIRE

## LE CONSTAT

### CES DIX DERNIÈRES ANNÉES



LA FRANCE EST LE PAYS  
DE L'UNION EUROPÉENNE QUI  
A LE PLUS VITE PROGRESSÉ

## POUR QUI ?



▶ LES RESPONSABLES  
POLITIQUES DANS LEUR  
ENSEMBLE ET LES PARTIS  
POLITIQUES



▶ LES CONSEILS  
D'ADMINISTRATION  
DES ENTREPRISES



## COMMENT ?



LA LOI DU 17 MAI 2013 INTRODUIT  
UN BINÔME PARITAIRE POUR LES  
ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES



UNE MEILLEURE REPRÉSENTATIVITÉ  
DES FEMMES AVEC UN OBJECTIF DE  
40% DE FEMMES DANS LES CONSEILS  
D'ADMINISTRATION D'ICI 2017



LES PÉNALITÉS DES PARTIS POLITIQUES  
NE RESPECTANT PAS LA PARITÉ POUR  
DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES SERONT  
DOUBLÉES

## OBJECTIFS



LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE EST  
COMPOSÉE À 50% DE FEMMES,  
LES FEMMES DEVRAIENT DONC  
AVOIR TOUTE LEUR PLACE  
À TOUTS LES NIVEAUX DE  
LA REPRÉSENTATION

## RÉSULTATS

EN 2015

50%



16 000

DE FEMMES  
DANS LES CONSEILS  
DÉPARTEMENTAUX

CONSEILLÈRES MUNICIPALES  
SUPPLÉMENTAIRES  
ONT ÉTÉ ÉLUES